

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Arkéa Select - Obligations

Code ISIN : FR001400RP06

Initiateur du PRIIP : Arkéa Asset Management société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.arkea-am.com. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Arkéa Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Arkéa Asset Management est agréée en France sous le n° GP 01-036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 01/01/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif (OPC)

soumis au droit français.

Classification Obligations et/ou titres de créances libellés en euros.

Durée : La date de création du produit est le 30/09/2024, et sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif du FCP est de rechercher, sur la durée de placement recommandée de trois ans, une performance nette de frais supérieure à son indicateur de référence, Bloomberg EuroAggregate 3-5 Year TR Index Value Unhedged EUR (coupons réinvestis), à travers une gestion active et discrétionnaire d'un portefeuille investi en parts et /ou actions d'OPCVM et/ou de FIA majoritairement exposés aux obligations des pays de l'OCDE. Le FCP sera majoritairement exposé à des titres «Investment Grade» ou qui font l'objet d'une notation jugée équivalente par les sociétés de gestion des fonds sélectionnés.

La stratégie d'investissement repose sur une gestion discrétionnaire et de conviction au travers d'investissements dans des OPC exposés majoritairement aux obligations des pays de l'OCDE, à des titres de créances, des instruments du marché monétaire. Le fonds pourra également avoir recours à des instruments financiers à terme dans les conditions précisées ci-après.

Processus de sélection financière :

Le processus de sélection est basé sur des critères quantitatifs (performances, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (rencontres avec les gérants, envoi de questionnaires). Ces critères sont destinés à établir des comparaisons entre les différents fonds étudiés, à travers la mesure de la performance du fonds, la régularité de cette performance à moyen long terme et la quantification du risque pris par l'OPCVM et/ou le FIA pour réaliser cette performance. Ces OPCVM et/ou ces FIA sont ensuite hiérarchisés sur plusieurs périodes (court, moyen, long terme), d'après leur typologie et leur classe d'actifs, afin de sélectionner les OPCVM et/ou les FIA les plus adaptés à la réalisation de l'objectif de gestion.

L'étape quantitative :

Définition des critères quantitatifs :

- Performance : différence entre la valeur finale et la valeur investie initialement sur une période déterminée.

- Volatilité : écart type des variations d'un actif

- Tracking error : écart type des performances relatives entre l'indicateur de référence et la performance du fonds.

- Ratio de Sharpe : différence entre l'excédent de performance de l'OPCVM et/ou du FIA sélectionné et du taux sans risque sur la volatilité de l'OPCVM et/ou du FIA sélectionné. Ce ratio permet une mesure ex post de la rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque.

- Ratio d'information : mesure du supplément de performance obtenu par rapport à l'indicateur de référence lors de l'accroissement de la tracking error. Ce ratio permet une mesure de la performance au regard du risque pris.

L'étape qualitative :

L'analyse qualitative doit permettre de vérifier que l'interprétation des comportements observés lors de l'approche quantitative est juste. Il s'agit notamment de vérifier la cohérence du processus de gestion, tel qu'il est présenté par la société de gestion sélectionnée, avec les performances et les comportements passés. Cette approche qualitative pourra s'effectuer au travers d'analyses des documents de présentation de la gestion, de reporting de la gestion passée ou encore de rencontres avec les sociétés de gestion des fonds.

L'étape de construction du portefeuille :

Elle vise à constituer une combinaison optimale des fonds en respectant les choix d'allocation effectués ci-dessus. Il s'agira notamment d'assembler des fonds complémentaires entre eux pour assurer une diversification suffisante au portefeuille.

L'exposition entre dette privée et dette publique n'est pas déterminée à l'avance et variera en fonction des opportunités de marché. Le fonds se réserve la possibilité d'être exposé aux titres de catégorie « spéculative » dits « high yield » (notés en dessous de BBB-) et aux titres non notés par une agence de notation jusqu'à 20% maximum de l'actif net du fonds.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré : entre 0 et +8. Les bornes extrêmes de la fourchette de sensibilité pourront être utilisées de façon accessoire mais ne constituent pas le cœur de la stratégie du FCP. Le FCP est exposé à hauteur de 80% minimum de l'actif net en obligations des pays de l'OCDE.

L'exposition aux pays émergents est limitée à 20% maximum de l'actif net du fonds. Le niveau de risque de change supporté par le FCP est de 20% maximum de l'actif net.

Dans un souci de diversification, le fonds peut être investi dans des OPCVM et/ou des FIA de droit européen de type diversifiés à hauteur de 20 % maximum.

En tout état de cause, l'exposition au risque action n'excèdera pas 10% de l'actif net. Pour atteindre l'objectif de gestion et dans la limite d'une fois l'actif, le FCP peut investir de manière discrétionnaire sur les instruments dérivés en couverture et/ou exposition sur les risques de taux, change et crédit. Les OPCVM et/ou les FIA sélectionnés seront des OPCVM et/ou des FIA de sociétés de gestion externes, et/ou des OPCVM et/ou des FIA de la gamme de Arkea Asset Management ou d'une société liée.

- Indicateur de référence : Bloomberg EuroAggregate 3-5 Year TR Index Value Unhedged EUR.

Investisseurs de détail visés : Investisseurs de détail visés : part ouverte à tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physiques. Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite un rendement obligataire sur la durée de placement recommandée, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement

- Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

- Durée de placement recommandée : 3 ans.

- La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne.

- Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisés jusqu'à 12h30 par l'établissement en charge de la centralisation. Les demandes de souscriptions et rachats parvenant à l'établissement en charge de la centralisation tel que spécifié ci-avant avant 12h30 sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour de la session de collecte. La valeur liquidative est déterminée le deuxième jour ouvré suivant.

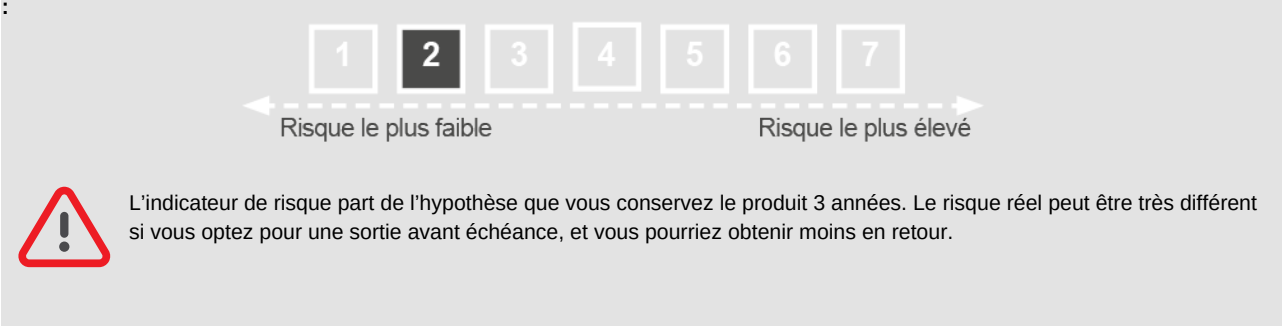
- Le prospectus les documents d'informations clés relatifs aux autres parts de ce Produit et les derniers documents annuels et périodiques du Produit, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé).

- Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.arkea-am.com ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- Nom du dépositaire : CACEIS BANK

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque synthétique permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont : les risques de liquidité, de change et de contrepartie.

- Risque de liquidité : difficulté ou impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le produit investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie.
- Risque de change : risque de baisse de la valeur liquidative du fonds en cas de variation des taux de change.
- Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties.
- Risque lié aux instruments dérivés : L'utilisation des instruments financiers dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 281 €	8 191 €
	Rendement annuel moyen	-17,19%	-6,43%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 830 €	8 654 €
	Rendement annuel moyen	-11,70%	-4,70%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 993 €	9 989 €
	Rendement annuel moyen	-0,07%	-0,04%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 517 €	10 217 €
	Rendement annuel moyen	5,17%	0,72%

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois mars 2020 et de mars 2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois d'août 2015 et d'août 2018.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois d'août 2014 et d'août 2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI ARKEA ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 3 ans
Coûts totaux	86 €	262 €
Incidence des coûts annuels**	0,86%	0,87% chaque année

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,83% avant déduction des coûts et de -0,04% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	85 €
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 3 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (3 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès d'Arkéa Asset Management par e-mail à l'adresse suivante : contact@arkea-am.com ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon. Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès d'Arkéa Asset Management également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.arkea-am.com ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.arkea-am.com ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" ou en cliquant [sur ce lien](#)

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les cinq dernières années. Toutefois, une performance calculée sur une période inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée.

La responsabilité d'Arkéa Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF de préférence via le formulaire en ligne: <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation> ou par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2025

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Arkéa Asset Management SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 3 027 160 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON
Siren 438 414 377 R.C.S. Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 01-036 – TVA : FR 64 438 414 377